

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cove. title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

**POINTE AU PERE
RIMOUSKI**

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute communication concernant la rédaction doit être adressée au Rév. J. R. Roy, Rédacteur; tout ce qui regarde l'administration doit être adressé à M. le Chanoine R. P. SYLVAIN, Propriétaire, Séminaire de Rimouski, Comté de Rimouski, P. Q. Canada.

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE.

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — A nos lecteurs, 141. — Une journée de Sainte-Anne, 142. — La Maison de la Bienheureuse Vierge Marie, 144. — Les Petits Sabots de Noël, 147. — Une lettre à la Sainte Vierge, 151. — Bulletin, 153. — Actions de grâces, 155. — Recommandations, 160. — Avis, 160.

A NOS LECTEURS.

Quand ce numéro du *Messenger de Sainte Anne* parviendra à nos abonnés, l'aurore de 1893 sera bien près de paraître, si déjà elle ne le sera.

Notre devoir est d'offrir dès maintenant à nos lecteurs nos meilleurs souhaits de bonheur et prospérité.

Que la bonne sainte Anne, nous l'en prions instamment, répande sur chacun de nos abonnés, sur chaque famille de notre cher pays d'abondantes bénédictions !

Que la confiance, la dévotion en cette sainte Pa-

tronne aille toujours grandissant dans les cœurs et qu'elle soit, avec l'amour de notre sainte religica, notre véritable consolation à travers les misères de cette vie !

Que les années, s'entre-suisant sans relâche et nous entraînant dans leurs courses rapides vers le grand séjour de l'éternité, nous fassent toujours nous souvenir de la brièveté de notre existence sur cette terre, nous rappeler, que cette courte existence doit être une préparation continue à l'entrée de cette grande demeure de l'éternité !

Que tous nous vivions chrétiennement ici-bas, pour vivre glorieusement là-haut !

UNE JOURNÉE DE STE ANNE.

Les saints ne sont pas d'une nature différente de la notre ; comme les autres hommes ils ont une âme blessée par le péché originel et revêtue d'une chair fragile, laquelle, pour eux aussi, est une source, non-seulement de misères et de souffrances, mais encore de tentations dangereuses. Comme les autres hommes, ils naissent dans l'ignorance et avec des inclinations vicieuses, comme les autres hommes, ils sont soumis à la nécessité de manger, de boire, de dormir ; enfin ils ont les mêmes devoirs à remplir envers Dieu, envers eux-mêmes et le prochain, et ont à leur disposition, pour y réussir, le même moyen : la grâce divine. Ils se sont sanctifiés en faisant les mêmes choses que nous, mais en les faisant mieux, en y évitant toute sorte d'excès, d'abus, de défauts ; ils ont fait ainsi en profitant mieux que nous de la grâce. Dieu nous les a donnés pour modèles, afin que nous nous engageions à marcher dans la même voie, en nous disant à nous-mêmes

comme saint Augustin : “ Ce que tel et tel ont pu, pour quoi ne le pourrais-je pas ? ” Mais parmi les saints, il en est encore qui se prêtent mieux à servir d'exemples aux fidèles de toute condition : ce sont ceux dont la vie n'a rien eu d'extraordinaire, ni d'éclatant, et dont la perfection a consisté à faire excellemment les actions les plus communes. Telle est en particulier sainte Anne. Sa vie a été celle d'une bonne et pieuse mère de famille. Allons en esprit dans sa maison, voyons de quelle manière elle sanctifiait chacune de ses journées, et apprenons d'elle à régler les nôtres.

La première action de sainte Anne à son réveil était d'élever son cœur à Dieu, à l'exemple de son aïeul le saint roi David, qui disait au Seigneur : “ O Dieu, mon Dieu dès l'aurore je m'éveille pour penser à vous ; mon âme a soif de vous, ma chair même tressaille à votre souvenir. ” Elle commençait toutes ses journées par une fervente prière, par laquelle elle s'efforçait d'attirer sur elle-même, sur son époux et sur sa Fille les célestes bénédictions. Elle était persuadée qu'une journée sans pain serait préférable à une journée sans prière. Et en effet il est écrit : “ Heureux êtes-vous, vous qui avez faim, car vous serez rassasiés. ” Au contraire, malheur à l'âme qui ne prie point : c'est une terre sans eau, qui ne saurait produire que des ronces et des épines destinées au feu ; cette âme se couvre des herbes vénéneuses des vices ; les serpents des péchés y fourmillent. Or, le matin est l'heure propre de la prière. L'âme est alors plus calme et plus pure ; elle est libre encore des soucis et des préoccupations qui bientôt surgiront en foule et rendront la prière presque impossible. Sainte Anne pensait d'ailleurs

que, si la prière oblige toute âme humaine, l'épouse et la mère de famille y sont astreintes à un titre particulier : que d'ailleurs personne plus qu'elles n'a intérêt à s'acquitter de ce devoir sacré. En effet, quand le malheur, la maladie, une épreuve quelconque visite la maison, ce sont elles qui en portent le principal poids. Or, combien de revers ne peut pas écarter la prière fervente d'une épouse pour son mari, d'une mère pour ses enfants ?

Sainte Anne mettait ensuite dans son ménage l'ordre que, par la prière, elle avait fait régner dans son âme. Tout dans ce ménage était propre et rangé, mais simple et sans luxe. Le luxe engendre l'orgueil, la mollesse et la sensualité, les grands poisons de la Sainteté. Le luxe est un gouffre où s'engloutit le pain du pauvre, de la veuve et de l'orphelin. Anne se serait crue fort coupable de dépenser en brillantes folies un argent qu'elle pouvait distribuer en aumônes. Le luxe attache l'âme à la terre et lui fait oublier le ciel. Les anciens patriarches vivaient sous des tentes, qu'ils transportaient d'un lieu dans un autre, ce qui leur rappelait qu'ils étaient voyageurs ici-bas, et que leur patrie était le ciel.

O bonne sainte Anne, donnez-nous le courage d'imiter vos vertus, obtenez-nous de Jésus surtout le grand don de la prière fervente et continuelle.

La Maison de la Bienheureuse Vierge Marie.

La Sainte Maison, où le Verbe s'est fait chair en la Bienheureuse Vierge Marie, est assurément l'un des lieux les plus vénérables de la Chrétienté. Aussi les premiers fidèles avaient pour elle le plus grand respect. D'après

une bulle de Jules II, elle devint un Sanctuaire, que le Prince des Apôtres consacra et où il célébra la première messe. L'impératrice Ste Hélène l'enferma dans une magnifique église, où on lisait cette inscription gravée sur le marbre : " C'est ici le Sanctuaire où a été jeté le premier fondement du salut des hommes." De toutes les contrées du monde catholique, les pèlerins y venaient offrir leurs vœux. Saint Louis y communia à la fête de l'Annonciation en 1252. Lorsque les Musulmans eurent conquis la Palestine, Dieu ne permit pas que cette maison leur tombât entre les mains ; et il ordonna à ses anges de la transporter au centre de la Chrétienté. C'est le 10 mai 1291 qu'elle fut déposée par eux sur les rivages de l'Adriatique, dans la Dalmatie, à Ranniza. A cette nouvelle, tous les habitants accourent pour contempler ce prodige. La Très-Sainte Vierge, ayant apparu à l'évêque Alexandre Modrusia qui allait mourir, le guérit et lui commanda d'annoncer partout que c'était la Maison de Nazareth. On fit une enquête très-minutieuse ; et l'on acquit la certitude que c'était bien la demeure habitée par Marie. Déjà on y voyait affluer une multitude de pèlerins, lorsque le 10 décembre 1294, elle disparut et se transporta d'abord à Récanati, et puis à Lorette.

En voici la description : La chambre formait un carré long surmonté d'un petit clocher. Le plafond était en bois en couleur d'azur et parsemé d'étoiles dorées. Les murs construits sans règle et sans niveau ne suivaient pas exactement la ligne verticale ; ils étaient recouverts d'un enduit, où l'on voyait en peinture les principaux mystères de ce lieu sacré. Une porte assez large était ouverte dans une de ses parties latérales ; et à droite, était percée une

étroite fenêtre. En face, s'élevait un autel construit en grosses pierres carrées. Il était dominé par une croix grecque antique. Près de l'autel on apercevait une petite armoire fort simple, destinée à recevoir les ustensiles d'un pauvre ménage et renfermant quelques petits vases comme ceux dans lesquels on fait manger les enfants. A gauche était une petite cheminée ; au-dessus, la niche où était la statue de la sainte Vierge tenant au bras l'enfant Jésus. Cette statue était en bois de cèdre et noircie par le temps. Une couronne de perles était posée sur la tête de la divine Mère, dont le corps était revêtu d'un manteau doré et d'un manteau bleu, le tout encore du même bois de cèdre. L'enfant Jésus levait les premiers doigts de la main droite, comme pour bénir ; et dans la main gauche, il tenait un globe symbole de sa puissance sur l'univers. Au moment de son arrivée, la Vierge était en outre recouverte d'une robe de laine rouge, qui se conserve encore sans altération. La Sainte Maison a en longueur vingt-neuf pieds huit pouces ; sa largeur est de douze pieds huit pouces ; et sa hauteur treize pieds trois pouces.

Pour perpétuer à jamais le souvenir de la merveilleuse translation de cette Sainte Maison, Clément VII permit d'en célébrer la fête dans la basilique de Lorette. Urbain VIII l'étendit à toutes les églises de la Marche d'Ancône. Innocent XII la confirma pour toute la province, et en approuva la messe et l'office. Aux leçons du second nocturne, il ajouta quelques paroles où il rappelle que l'authenticité de la Sainte Maison est fondée sur les Bullés des Souverains Pontifes, sur la vénération que lui porte tout l'univers chrétien, sur les miracles qui s'y opèrent continuellement, sur les grâces nombreuses que le

Seigneur se plaît à y accorder. Benoit XIV étendit le privilège de cette fête à tout l'État Romain, à la république de Venise et au royaume d'Espagne. Presque tous les Diocèses de France ont obtenu cette faveur dont jouit aussi notre pays le Canada. Et chaque année au 10 décembre nous sommes heureux de ranimer notre confiance en cette bonne et tendre Mère par la célébration de cette fête.

LES PETITS SABOTS DE NOËL

Comment faire ? disait la jeune femme en s'en retournant toute pensive.

Depuis que la comtesse visitait Jeanne, c'était toujours la parole qu'elle prononçait en la quittant. Chez les autres, elle se sentait comme enveloppée de bénédictions ; on voyait sur son charmant visage comme le reflet du bonheur qu'elle avait donné.

—Tu as été voir tes pauvres, disait son mari en souriant.

—Qui te l'a dit ?

—Je vois leur joie dans tes yeux.

Mais quand elle revenait de chez Jeanne, elle n'en rapportait qu'amertume et tristesse.

—Laisse donc ces gens-là, disait le comte ; ce sont des orgueilleux !

—Eh bien ! non, je sens que je ne les abandonnerai pas.

C'était Jeanne..... Jeanne des-Haleurs, comme on

l'appelait dans le quartier, la meilleure ouvrière, la plus habille brodeuse ; active, laborieuse, levée bien avant l'aube et couchée..... couchée on ne savait quand ! car alors que tout était éteint dans la rue, on voyait sa lumière briller encore à la vitre.

Tant que son mari avait travaillé, elle avait été heureuse, elle était bonne. Mais, depuis que le pauvre homme avait eu "son accident", peu à peu la misère était venue.

D'abord Jeanne avait voulu lutter ; elle avait espéré se suffire, ne pas être réduite à l'aumône. Mais, avec deux enfants, "est-ce que c'est possible ?....." Alors, quand elle avait vu que tout le courage du monde n'y pouvait rien, elle s'était mise à réfléchir et avait dit : " Ce n'est pas juste ! Non, ces choses là ne devraient pas être."

A partir de ce jour, ç'avait été fini. Brusquement Jeanne avait changé. Ecrasée de besogne et de chagrins, sa physionomie avait pris une expression fatiguée et violente. Elle travaillait sans relâche, défendait la vie de ses enfants comme une louve, et, quand le pain manquait dans la maison, elle allait et venait follement à travers la chambre, pendant que son mari la regardait d'un air hébété que donne l'habitude de la souffrance. " Est-on malheureux d'être malheureux ! répétait-il toujours. On a trop pour mourir, pas assez pour vivre."

Chose triste à dire : loin d'être reconnaissante à ceux qui la soulageaient, Jeanne n'éprouvait qu'un sentiment de défiance et de honte. C'est qu'avec le malheur, les théories de son père lui étaient revenues en mémoire — de son père ouvrier-ciseleur, socialiste et athée.

— Si jamais tu tombes dans la misère, lui avait-il dit, défie toi d'eux ma fille : quand ils viennent, c'est pas

pour soulager les malheureux. C'est une manière d'entrer pour vous amener le prêtre, pour vous prendre votre mari, votre femme, vos enfants..... tout ce qu'ils peuvent, quoi !

“ Elle va bientôt parler du curé ” pensait Jeanne, dès qu'une dame de charité pénétrait dans sa demeure.

Quelquefois, en effet, on lui en parlait trop tôt. On lui en parlait en remettant le morceau de pain qui manquait à la maison : ce qui faisait à Jeanne l'effet d'une rançon.

Mais la comtesse avait un principe, ou plutôt un instinct : c'était de ne rien demander aux malheureux qu'elle soulageait.

Par ses manières, ses paroles, par ce je ne sais quoi, qui émanait d'elle, elle tâchait d'inspirer ce que les autres semblaient imposer, et c'était Dieu seul qu'elle fatiguait de ses supplications.

— C'est drôle qu'elle ne m'ait pas encore récité ses litanies, pensait Jeanne.

— Tu vois bien qu'elle vaut mieux que les autres, reprenait son mari.

— Bah ! elle va bientôt me lâcher ! Ça ne dure pas longtemps, ces grandes dames !

Elle comptait sur ses doigts combien chacune d'elles avait persévéré. La vérité nous oblige à dire que, quand Jeanne faisait ce calcul, elle n'arrivait jamais à un grand chiffre. Depuis cette interminable maladie, elle avait passé par bien des mains ; ce qui fait qu'elle avait maintenant ce suprême malheur du pauvre : elle commençait à être connue.

— Vous visitez Jeanne ? disait-on..... — Ah ! ma chère, j'y ai été pendant six mois..... C'est une misère sans fond. Croyez-moi, vous n'avez rien à faire.

— Jeanne-des-Haleurs ! reprenait un autre. Dieu merci ! Je ne connais qu'elle ; j'en ai fatigué tous les miens. A la fin, mon mari m'avait défendu de prononcer son nom.

C'est qu'en fait de charité, ce qu'on rencontre le plus rarement c'est la persévérance.

Soulager un jour n'est rien. La première fois que l'on arrive dans un taudis, payer le loyer, habiller les enfants, vider son porte-monnaie, c'est un plaisir.

Le difficile, c'est de continuer.

Le difficile, c'est, au bout de six mois, au bout d'un an, quand on croit avoir pourvu à tout, d'ouvrir sans impatience ces lettres éternellement les mêmes, adressées à la "chère bienfaitrice," lettre que l'on reconnaît à leur humble tournure, à leur encre pâle, à leur papier jauni.

Le difficile, c'est d'écouter sans humeur le domestique qui vous dit : " Madame, c'est la petite Haudouin qui est là. C'est le père Mathieu..... c'est l'estropié de Solènes."

— Comment ! C'est encore lui ! disait le mari de la comtesse, quand on annonçait quelqu'un de ses protégés.

— Eh ! certainement, répondait la jeune femme, pour quoi ne serait-ce plus lui ? Est-ce qu'il est moins infirme ?

Est-ce qu'il a fait un héritage ? Quand je t'en ai parlé, il y a six mois, tu le trouvais si misérable ! Eh bien ! Sa misère est toujours la même.

— Je ne te dis pas, ma chère ; mais ces gens-là, ça n'en finit jamais.

— Voilà pourtant comme nous sommes nous autres, reprenait-elle en riant ; il faut que ça change pour donner des sensations nouvelles. C'est bienheureux que le bon Dieu ne fasse de même, que loin de se fatiguer il nous attende patiemment jusqu'à dernière heure, lui ! ”

— Je m'étonne comme elle dure ! disait Jeanne en voyant toujours la comtesse.

Devant cette ineffable bonté, parfois il venait à Jeanne des moments d'attendrissement. Un jour surtout son regard avait paru s'adourcir.

(*A suivre.*)

UNE LETTRE A LA STE VIERGE

Jean avait six ans, un pantalon blessé aux deux genoux, des cheveux bouclés, si épais et si riches qu'on en eut coiffé deux têtes de belles dames, une paire de grands yeux bleus qui essayaient parfois de sourire, quoiqu'ils eussent déjà tant pleuré ! une petite veste élégamment coupée, mais tombant par lambeaux, une bottine de fillette au pied droit, un soulier de collégien au pied gauche, tous les deux trop longs, trop larges, hélas ! trop percés, qui se relevaient en poulaines par devant et manquaient de talons par derrière. Là-dedans, il avait froid et faim, car c'était un soir d'hiver, et il jeûnait depuis la veille à midi quand la pensée lui vint d'écrire une lettre à la Ste Vierge.

Reste à vous dire comment le petit Jean, qui ne savait pas plus écrire que lire, écrivit sa lettre.

Là bas, à Paris, dans le quartier du Gros-Cailloux, au coin d'une avenue et non loin de l'Esplanade, il y avait

une échoppe de “ rédacteur public ”. Le “ rédacteur ” était un vieux soldat, de fort mauvaise humeur, brave homme, pas bigot, ah non ! pas riche, et qui avait le malheur de n’être pas tout-à-fait assez écloppé pour obtenir son admission à l’Hôtel des Invalides.

Ce n’est pas plus malin que cela. Jean le vit à travers les carreaux de son échoppe, se chauffant et fumant la pipe en attendant la pratique. Il entra et dit : “ Bonjour, monsieur ; je viens pour écrire une lettre. C’est dix sous, ” répondit le père Bouin. Car ce brave, qui était peut être la cent millième partie de la gloire d’un maréchal de France s’appelait le père Bouin. Jean qui n’avait pas de casquette ne put l’ôter, mais il dit bien poliment : “ Alors, excusez-moi ” et il ouvrit la porte pour s’en aller ; mais papa Bouin le trouva gentil et lui demanda : “ es-tu fils de militaire, moncheron ?—Non, répondit le petit Jean, je suis le fils de maman.—Bon ! fit le rédacteur, et tu n’a pas dix sous ?—Oh non je n’ai pas de sous du tout.—Ta mère non plus ? —Ça se voit. C’est une lettre pour avoir de quoi faire la soupe, eh ? petiot ! — Oui, répondit Jean, justement !

—“Avance ! pour dix lignes et une demi feuille, on n’en sera pas plus pauvre. ” Jean obéit. Papa Bouin arrangea son papier, trempa sa plume dans l’encre, et traça d’une belle écriture de fourrier qu’il avait : “ Paris, le 17 Janvier 1857. ” Puis au dessous, à la ligne : “ A monsieur..... “ Comment s’appelle-t-il, bébé ? — Qui ça, demanda Jean — Eh bien ? le monsieur, parbleu ? Quel monsieur ? — Le particulier à la soupe.”

Jean comprit cette fois, et répondit : Ce n’est pas un monsieur. — Ah ! bah !.....une Dame alors ? — Oui.....

non, c'est-à-dire. Ah! ça drôle, s'écria papa Bouin, tu ne sais pas même à qui tu veux écrire? Oh! si! fit l'enfant. — Dis-le donc, et dépêche-toi!”

Le petit Jean était tout rouge. Le fait est que ce n'est pas commode de s'adresser aux écrivains publics pour de pareilles correspondances. Mais il prit son courage à deux mains et dit : “ C'est à la sainte Vierge que je veux envoyer une lettre.” Papa Bouin ne rit pas. Il déposa sa plume et ôta sa pipe de sa bouche : “ Moucheron, dit-il sévèrement, je présume que tu n'as pas l'intention de te moquer d'un ancien. Tu es trop petit pour qu'on te tape. Par file à gauche, va voir dehors si j'y suis !.....”

Le petit Jean obéit et tourna les talons ; je dis ceux des pieds..... puisque ses souliers n'en avaient plus. Mais en le voyant si doux, papa Bouin se ravisa une seconde fois et le regarda mieux. Mille canons! grommelait-il, il y a tout de même de la misère dans ce Paris! Comment t'appelle-tu, bibi?—Jean — Jean? — Rien que Jean. — “ Papa Bouin sentit ses yeux qui le piquaient, mais il haussa les épaules. Et que veux-tu lui dire à la sainte Vierge? — Je veux lui dire que maman dort depuis hier à quatre heures, et qu'elle l'éveille, si c'est un effet de sa bonté; moi je ne peux pas.”

(A suivre.)

BULLEFIN.

—Par une circulaire au clergé en date du 15 novembre dernier, Monseigneur de Rimonski, relativement à la dispense de l'abstinence et du jeûne, règle que “ comme les raisons qui l'ont engagé à laisser subsister cette dispense ont à peu près cessé d'exister, grâce à Dieu, cette dis-

pense cessera aussi d'exister advenant la fin de l'année courante." Ainsi au premier de janvier les lois de l'Eglise touchant l'abstinence et le jeûne redeviennent en vigueur dans ce diocèse.

— Le 29 novembre au soir, à l'occasion de la fête patronale de Sa Grandeur Mgr André Albert Blais, il y eut séance dramatique et musicale au Séminaire. La pièce jouée était intitulée "Christophe Colomb dans les fers." Une grande foule y assista; il y avait une quarantaine de prêtres présents.

— Dans la première quinzaine de décembre, les RR. PP. Turgeon et E. Proulx, S. J. ont donné une grande retraite à l'église de Notre-Dame de Lourdes, station de Ste Flavie.

— Le Rév. M. Aug. Duval, qui avait été nommé missionnaire aux Méchins, a été obligé de quitter son poste aussitôt, qu'arrivé, était tombé gravement malade.

— On prépare pour donner un bazar, à Rimouski, dans le courant de l'été, en faveur des Soeurs de la Charité, spécialement pour leurs œuvres: hospital et l'orphélinat.

— Le *Messageur* a déjà annoncé la publication d'un office pour célébrer l'apparition de Notre-Dame de Lourdes, il a même publié les leçons du second nocturne. Cette fête, sous le rite double-majeur, est fixée au 12 février.

ACTIONS DE GRACES.

N. D. DU SACRÉ-CŒUR : Une personne remercie Ste Anne pour plusieurs faveurs obtenues à l'occasion d'un pèlerinage à son sanctuaire. *Dame M. P.* — HOLYOKE : Une petite fille de deux ans guérie d'une grave maladie grâce à l'intercession de Ste Anne. *Une abonnée.* — BERLINFORD : Guérison d'une petite fille après la promesse de le faire publier dans le *Messenger*, si elle obtenait a santé. *Une abonnée.* — MATANE : Mille remerciements à Ste Anne pour avoir obtenu la guérison d'une maladie dangereuse. *Dame P. Tremblay.* — AMQUI : Mille remerciements à Ste Anne pour la guérison d'un jeune enfant à la suite d'une neuvaine faite en l'honneur de notre bonne Mère. *A. Simonneau.*

POINTE-AU-PÈRE : J'attribue à la puissante intercession de Ste Anne la guérison de mon jeune enfant atteint d'une grave maladie. Mille remerciements! *Dame A. St-Laurent.* — ST-OCTAVE : Mille remerciements à Ste Anne pour le soulagement obtenu dans les souffrances. *Une abonnée.* — CORNWALL : Guérison d'une très-grave maladie attribuée à la bonne sainte Anne, après promesse de faire inséré dans le *Messenger* son retour à la santé. Aujourd'hui le malade est bien. Je remercie Ste Anne. *Dame E. Bérubé.*

ST-JOSEPH DE LEPAGE : Atteinte d'une maladie grave au commencement du mois de mai, j'ai été pendant 8 jours aux portes du tombeau. N'ayant aucune confiance dans l'art de la médecine, je me suis recommandée à la charité de la bonne Ste Anne, et lui promis de faire inscrire ma guérison dans le *Messenger*, si elle me l'obte-

naît. Je suis très-bien et rends mille actions de grâces à ma Sainte Protectrice. *Victoria Desrosiers*. — ST-FABIEN : Guérison d'un mal d'yeux attribuée à Ste Anne. Mille remerciements. *A. R.* — ST-DAMASE : Mille remerciements à Ste Anne pour la guérison d'une maladie grave de 4 ans. *Antoine Mignault*. — ST-OCTAVE DE MÉTIS : J'attribue à Ste Anne la guérison d'une grande maladie. J'en témoigne ma reconnaissance, *Me J. Dubé*. — LYNN, MASS : Mon petit garçon était malade. La pensée me vint de le recommander à Ste Anne : aussitôt il fut guéri. Je remercie cette bonne Mère. *Dme P. Tondreau*.

ST-SIMON : Deux personnes guéris par l'intercession de Ste Anne. *T. A. et M. G. F.* — RIMOUSKI : Malade de la grippe, les remèdes du médecin ne produisant pas effet, je me recommandai à Ste Anne. 3 jours après, je vaquais à ma besogne. Je le publie avec ma vive reconnaissance. *Dame Samuel Barville*.

MONTREAL : J'avais promis à Ste Anne que si je recevais des nouvelles de mon fils éloigné (en Australie), dans le courant de l'été, je m'abonnerais de nouveau au *Messageur* pour un an, et y publierais ma faveur obtenue. J'ai reçu de ses nouvelles et je m'acquitte avec plaisir de mes promesses. De tout cœur, je remercie Ste Anne et lui demande de me faire de nouveau recevoir des nouvelles de mes fils éloignés et de bien vouloir étendre sa protection bien faisante sur ceux que mon ceil maternel ne peut plus surveiller. A vous Ste Anne les actions d'une mère reconnaissante ! *Une abonnée*. — ST-MATHIEU : Au printemps 1890, par suite d'une faiblesse générale, je fus obligée de prendre le lit, le 16 juillet j'étais administrée. Pendant plus d'un an et demie, je restai clouée sur un lit de douleurs ; je ne pouvais plus me

porter sur les jambes. Au printemps dernier, je promis à Ste Anne de faire un pèlerinage à son sanctuaire, en demandant l'aumône pour faire chanter une grand'messe en son honneur, si je devenais capable de marcher. Au 21 juillet, je fis, à l'aide d'un bâton et avec beaucoup de fatigues, le pèlerinage à Ste Anne avec les autres paroissiens. Aujourd'hui je suis heureuse de déclarer que je n'éprouve presque plus de douleur et que je marche avec facilité. Merci, o bonne Ste Anne! *Dme F. D.*

ST-GABRIEL : Il y a cinq ans ma petite fille fut prise d'une maladie inconnue, ça commença par une tumeur dans le haut de la jambe. Elle a été 3 à 4 mois dans les plus cruelles souffrances. A Noël l'abcès aboutit. De temps à autre, le mal enflait et aboutissait encore, de sorte qu'elle est venue le haut de la jambe toute en plaies. Après plusieurs neuvaines à Ste Anne, je me pris de découragement, mais j'en demande pardon à notre bonne Mère et conseille à tous les affligés de ne jamais perdre confiance et de l'invoquer toujours. Ce printemps il lui est sorti un os de la jambe et ses plaies sont guéries presque aussitôt. Aujourd'hui elle ne sent plus aucun mal et elle peut marcher avec une béquille. Je prie les abonnés de s'unir à moi pour remercier notre Protectrice et lui demander de continuer sa protection. *Dme Alfred Caron.*

RIMOUSKI : Reconnaissance à Ste Anne ! notre mère bien-aimée dangereusement malade est aujourd'hui à peu près guérie, après l'avoir recommandée à Ste Annet et avoir promis publication. J'ai aussi obtenu la guérison d'un mal de genoux et plusieurs autres faveurs. *Catherine C.* — PORT-DANIEL-EST : Remerciements à Ste Anne par une guérison que j'attribue à son intercession. *Dme*

S. Parisé. — ST-CHARLES DE CAPLAN : Mille remerciements, ô bonne Ste Anne ! de m'avoir exaucé. *T. A.* — SAYABEC : J'ai été bien malade dans le mois de mai. Je me suis recommandée à Ste Anne, lui promis de m'abonner au *Messenger* et d'y faire publier ma guérison si je l'obtenais. J'ai été exaucée, merci bonne Mère ! — Une autre personne remercie aussi Ste Anne pour plusieurs faveurs abtenues. *Une abonée.* — MÉRIS : Merci de tout mon cœur ! Ste Anne m'accoré plusieurs faveurs *Une abonée.* — FALL-RIVER : Je dois à Ste Anne deux grâces : la guérison de mon enfant malade d'une inflammation de poumons, et le recouvrement d'une montre en or perdue : Merci bonne Mère ! *A. C.* — SALEM MASS : Je suis redevable à Ste Anne de plusieurs faveurs : entre autres celle-ci : je souffrais d'un mal à la jambe et boitais. Tous les remèdes sans succès. Je me suis recommandé à Ste Anne, lui promis de publier ma guérison : je suis guérie. O bonne et tendre mère, soyez bénie !

CAPUCINS : Reconnaissance à Ste Anne de m'avoir guérie et aiusi que mon petit garçon d'une maladie grave. *Dame Jos. Barrioux.* — AMQUI : Guérie d'un mal de rein dont je souffrais depuis 5 ans. *Dme Brochu.* — BIC : Mille remerciements à Ste Anne, je suis complèment guérie d'un violent mal de bras dont je souffrais depuis longtemps. *J. C.* — ST. GABRIEL. Après un pèlerinage et promesse de le publier, mon enfant malade à été guéri. Merci bonne Mère ! *Dme J. Letalien.* — ST FABIEN : Mon enfant souffrait beaucoup du *riffle*. Il fut guéri après pèlerinage et promesse de le publier. Mais j'ai négligé ma promesse et le *riffle* revient. Merci et pardon, bonne Mère ! Ayez encore pitié de cet enfant. *Dame Ernest Riou.* — Merci bonne Ste Anne d'avoir guéri mes deux

garçons, l'un d'une tumeur, à l'œil, l'autre d'un violent mal de dent. Soyez bénie! *Une abonnee.* — BIC: Soyez bénie, ô bonne sainte Anne de m'avoir guéri de violents maux de tête et de goïge. *Une abonnee.* — PORT DANIEL: Nous remercions de tout cœur la bonne sainte Anne pour nous avoir accordé plusieurs faveurs. *Geo. Gagnon.*

ST-CLEMENT: Soyez mille fois béni ô bonne sainte Anne pour deux faveurs obtenues par votre intercession. *Dlle L. Labrie.* — Je suis heureuse de témoigner à la bonne sainte Anne ma plus vive reconnaissance pour une guérison obtenue. *Dme Ab. Lévesque.*

O bonne sainte Anne! vous m'avez accordé une guérison à laquelle j'attachais une grande importance. Je vous en rends mille actions de grâces. *Dme Antoine Beaulieu.* — TOWNSHIP, MASS.: Depuis 5 ans je souffrais de terribles douleurs dans une jambe, je me recommandai à la bonne sainte Anne. Je fis un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré et deux à la Pointe-au-Père et le dernier à la suite d'une grande retraite. Je puis dire que par la protection de sainte Anne, je suis parfaitement guérie. Mille remerciements à notre bonne mère: *Dame Samuel Michaud.* — Autre faveur obtenue: je souffrais depuis 5 ans et demie d'une maladie de bronches. Je fis plusieurs neuvaines en l'honneur de la bonne sainte Anne, et je m'adressai à Notre-Dame du Rosaire Perpétuel pendant l'heure de Garde. Mille remerciements à nos Saintes Protectrices pour ma guérison. *Dame Céline Mercier.* — MATANE: Actions de grâces pour guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. *Une abonnee.* — MANVILLE, U. S.: Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour une grande grâce obtenue dans un moment d'épreuves. *Une abonnee.* — MONT-LOUIS: Mille actions de grâce à la bonne sainte

Anne pour plusieurs faveurs signalées obtenues par son intercession. *Une abonnée.*—CASCAPÉDIAC : Nous remercions la bonne sainte Anne pour deux faveurs obtenues par son intercession. 2 *abonnées.*—RIVIÈRE-AU-RENARD : Mon mari souffrait de terribles maux de dents et de têtes. Il a été guéri par l'intercession de sainte Anne. Soyez mille fois bénie, ô bonne mère!

(A continuer.)

RECOMMANDATIONS.

Les œuvres diocésaines ; 4 enfants malades ; 6 familles aux Etat-Unis ; 3 convalescents ; un jeune homme dans les voyages ; 5 succès ; 3 zélatrices ; 5 mères et leurs familles ; 20 bonnes morts ; 15 grâces particulières ; 6 vocations ; 1 malade différent sa conversion ; 1 famille éprouvée par la maladie et le chagrin ; 1 institutrice et ses élèves ; les prêtres malades ; ceux qui se sont recommandés et qui n'ont pas encore été exaucés.

Abonnés défunts — Ferdinand Théberge, Dame Alexis Delisle, Delle Alfaxine Dubé et Elie Robert de Fall-River.

AVIS.

Les abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement AU MESSAGER DE SAINTE-ANNE sont priés de le faire au plus tôt.

A Rimouski on peut payer l'abonnement à M. Joseph Roy, sacristain.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation:—Grand'messe: 9½ hrs.
en hiver 9¼ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers:—Dernière messe; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année
Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Gra d'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.
Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$150 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC